Médias

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1076

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOTORIÉTÉ

Quatre vieilles dames

(*cfp*) Il est peu probable qu'elles aient lu *Les petites filles modèles* de la comtesse de Ségur, mais elles sont devenues, avec l'âge, des modèles de fidélité, qu'il convient de présenter à la suite d'Anni Klawa Morf (DP n° 1031). L'une d'elles vient de mourir, Jenny Grimm; les autres sont vivantes et actives: l'aînée, Jenny Humbert-Droz, est née en 1892, elle est donc centenaire; la cadette, Marie Boehlen est née en 1911 et, entre deux, Gertrude Duby Blom (née Trudy Loertscher) est née en 1901. Sauf Marie Boehlen, elles sont ou étaient veuves.

Gertrude (Trudy) a été tout d'abord mariée à Kurt Duby, avocat, conseiller national puis juge fédéral. Jenny Grimm, fille d'un médecin de l'Oberland zurichois, n'était pas prédestinée à militer à gauche. Elle a suivi l'école d'infirmières de La Source à Lausanne, et connaissait bien notre langue. Elle avait conservé ses liens avec ses amies sourciennes, dont certaines ont été très surprises d'entendre, à la cérémonie d'adieux, les rappels de son activité politique et féministe.

Jenny Humbert-Droz n'est apparue comme figure publique qu'après le décès de son mari, mais elle avait toujours œuvré pour l'émancipation des travailleurs. Récemment, la télévision suisse alémanique lui a consacré une émission. Elle a répondu, en allemand, aux questions.

Gertrude Duby a quitté l'Europe après avoir beaucoup milité contre le fascisme en Suisse, mais aussi en Allemagne. Elle vit au Mexique et lutte contre les «rapaces blancs» qui menacent la forêt tropicale et ses habitants, les Indiens Lacondas. Elle est bien connue de nombreux tiers-mondistes et il arrive qu'elle revienne en Suisse. Elle n'a pas oublié le «bärndütsch», assurent ceux qui la connaissent.

Quant à la cadette, Marie Boehlen, elle a pu profiter de la conquête du droit de vote féminin. Elle a siégé au Conseil communal (législatif) de la ville de Berne et au Grand Conseil bernois. Elle a dû se battre avec acharnement pour étudier. Cela ne se faisait pas pour une fille de paysan ! Son droit de vote et d'éligibilité, obtenu à soixante ans, lui permit de passer de l'opposition extra-parlementaire à une activité législative soutenue, ce qui la situe dans une génération postérieure à celle de ses aînées évoquées ici, qui ne sont parvenues à la citoyenneté active qu'à un âge plus avancé.

Lorsqu'on parle d'égalité des chances pour les femmes et les hommes, il n'est pas inutile de rappeler celles qui en dépit de leur condition ont lutté et fini par être considérées. ■

Schoubladisation de premier ordre

Philippe Biéler
secrétaire romand de l'Association suisse des locataires

Octobre 1990, le Conseil fédéral propose de soumettre les taux hypothécaires à la surveillance de M. Prix. Cela ne plaît pas du tout au Conseil des Etats. Mais il aurait bien mauvaise façon en refusant purement et simplement ce projet, dans la conjoncture difficile que traversent les locataires ! C'est pourquoi il propose à la place un arrêté fédéral urgent prévoyant une aide financière individuelle aux victimes des hausses hypothécaires.

Si l'étude de ce projet prend beaucoup de temps, on ne saura pourtant jamais combien son application coûterait à l'Etat ! Ce qui est sûr, en revanche, c'est que quelques mois plus tard, on ne parle déjà plus d'urgence: l'arrêté devient ordinaire. La commission rend finalement son rapport le 11 mars 1992. Ses conclusions ? Retirer le projet d'arrêté et demander au Conseil fédéral d'étudier à fond la question, en le priant de rendre son rapport d'ici fin 1993... Sans discussion et dans l'indifférence générale, le Conseil des Etats suit sa commission.

Lorsqu'il s'agit de prendre une décision en faveur des banques ou de quelques promoteurs en difficulté, les choses vont très vite. Lorsqu'il s'agit par contre d'aider les milliers de locataires qui n'arrivent pas à nouer les deux bouts, les bonnes intentions retombent aussi vite qu'un soufflé. Certes, le projet en question ne nous a jamais paru excellent. Il n'empêche, en suisse-allemand on appelle ça «schubladisieren», ce qui signifie «mettre au tiroir». N'allez pas croire que ce projet n'a été lancé que dans l'idée de torpiller les projets du Conseil fédéral relatifs à M. Prix. Mais non, voyons, ce serait manquer de respect pour les conseillers aux Etats et méconnaître l'intérêt sincère et l'attention soutenue qu'ils portent toujours à la cause des locataires ! ■

MÉDIAS

Vendredi 13, revue de la presse alémanique de la Radio romande: toute l'émission est consacrée à l'article de la *WoZ* sur les versements qui devraient être effectués pour le nouvel avion avant que la Délégation des finances se décide.

La Nation aime citer la presse. Le numéro du 7 mars indique neuf titres avec quinze mentions. En tête viennent le *NQ* avec cinq mentions et *24 Heures*, avec trois. Tous les journaux cités sont romands.

Et maintenant la poutre dans l'œil de DP du 12 mars: huit titres, le plus cité étant *24 Heures* (deux fois); quatre titres romands et trois alémaniques.

Au Tessin, l'hebdomadaire du Parti du travail *Il lavoratore* (900 abonnés) se prépare à élargir son rayon de diffusion dans la région italienne de Come-Varese.

Crise à la radio locale bernoise *Förderband 96,7*. C'est, semble-t-il, Roger Schawinski qui fera la pluie et le beau temps, en effet de synergie avec *Radio 24* de Zurich. Bien entendu, les adversaires de cette solution espèrent que l'autorité de concession s'y opposera. Mais qui fournit l'audience et la publicité ?

Ronny Stocker, qui a créé la maquette des cinq quotidiens de gauche collaborant à Berne et en Suisse orientale, définit brièvement son idée: *«Un journal de boulevard intellectuel»*. Attendons de voir l'évolution des tirages pour en juger.